



RETRAITES A POINTS = RETRAITES EN MOINS
RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE-PHILIPPE-
Public-Privé : UNIS POUR GAGNER !

Le gouvernement n'entend pas le mouvement social, joue le pourrissement de la grève et réprime la contestation. Fidèle à son enfumage habituel, il ouvre un énième round de pseudo-concertations dans l'espoir de diviser les travailleurs entre eux et de briser le front syndical unitaire. Quant au président des ultra-riches, nous n'attendons rien de ses vœux, si ce n'est sa morgue et son arrogance habituelles. Dans cette situation et ce mépris de classe, le mouvement de grève et de lutte se poursuit pendant les vacances scolaires

Toujours déterminées les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne appellent :

- A soutenir et renforcer les initiatives locales unitaires et les secteurs en grève : **manifestations, blocages, diffusions de tracts, présences sur les piquets et développements des caisses de grèves...**
- A mener une initiative militante vendredi 3 janvier. RDV à 10 H M° Louis Aragon – Villejuif.
- A généraliser **les AG dans les entreprises et les services publics**, les 6 et 7 janvier pour construire et renforcer la grève.
- A mener des actions en direction des salariés du privé le mercredi 8 janvier.

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne appellent
À amplifier les mobilisations, grèves et manifestations ;
le jeudi 9 janvier et le vendredi 10 janvier.

- Le jeudi 9 janvier doit être l'occasion d'une grève massive.
- Le vendredi 10 janvier, nous appelons à une **manifestation départementale** : 14H – Dépôt de BUS RATP (12 rue du Bas Marin – 94 Thiais) vers Villeneuve Triage.
- Nos organisations appellent à un rassemblement de solidarité à notre camarade gréviste à la RATP convoqué –avec menaces disciplinaires- **le lundi 13 janvier à 14 H**. Dépôt de Bus à Vitry/seine (Barbecue dès 12H).

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne revendiquent :

- Non à la retraite par points,
- Maintien des 42 régimes de retraites et amélioration des régimes existants tant pour les poly-pensionnés que pour les carrières longues que pour la pénibilité,
- Suppression immédiate de l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation avec possibilité d'une retraite à 60 ans à taux plein, liquidation de sa pension sur les 10 meilleures années pour le privé et des 6 derniers mois d'indice pour les fonctionnaires,
- Cotisations des entreprises pour les jeunes primo demandeurs d'emploi en formation, stage ou apprentissage, reconnaissance des années d'études supérieures,
- Indexation des pensions sur l'évolution des salaires,
- Annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités,
- Aucune pension inférieure à 1 450 euros nets (80% du salaire médian 1 900€ bruts),
- Retrait du projet de réforme Macron/Delevoye qui n'est ni amendable ni négociable.